

PETITES ET MOYENNES COLLECTIVITÉS VIABLES

Stratégies d'aménagement pour des villes et des villages prospères et résilients



10



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

PETITES ET MOYENNES COLLECTIVITÉS VIABLES

Stratégies d'aménagement pour des villes et des villages prospères et résilients



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

VIVRE EN VILLE

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération.

Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Coordination

David Paradis, Directeur – Recherche, formation et accompagnement

Jeanne Robin, Directrice principale

Christian Savard, Directeur général

Recherche et rédaction

Claudia Bennicelli, Conseillère – Aménagement du territoire et urbanisme

François Bienvenu, Conseiller – Aménagement du territoire et urbanisme

Catherine Boisclair, Conseillère – Aménagement du territoire et urbanisme

Alejandra de la Cruz, Conseillère – Design urbain et architecture

Vincent Galarneau, Coordonnateur – Systèmes alimentaires de proximité

Michelle Ladd, Conseillère – Architecture et design urbain

Amandine Rambert, Chargée de projets

Illustration

Michelle Ladd, Conseillère – Architecture et design urbain

Graphisme et édition

CORSAIRE Design | Communication | Web

Photos en quatrième de couverture :
Rues principales; Amandine Rambert;
Amandine Rambert.

Partenaires financiers principaux

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet Stratégies collectivités viables, rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier des partenaires suivants:



ISBN: 978-2-923263-40-3 (version imprimée)

ISBN: 978-2-923263-41-0 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2018

©Vivre en Ville (2018)

vivreenville.org

Remerciements

L'équipe de Vivre en Ville remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué à la publication par leur relecture et leurs suggestions, notamment :

Julie-Pier Gaudreault, urbaniste ; **Carole Leclerc**, urbaniste ; **Stéphanie Martin-Roy**, urbaniste, Conseillères en aménagement du territoire et urbanisme – Direction générale de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'habitation – Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Alexandre Petitpas, Agent avis et prise de position – Action patrimoine

Johane Boucher, Présidente – Corporation de développement de Saint-Raymond

Gabrielle Manseau, Répondante régionale en transport actif sécuritaire et **Émile Tremblay**, Responsable des démarches d'évaluation d'impact sur la santé (EIS) – Direction de santé publique de la Montérégie

François Poulin, Coordonnateur Aménagement du territoire et Architecture – Ministère de la Culture et des Communications

Claire Bolduc, agronome, Préfète – MRC de Témiscamingue et Présidente de 2008 à 2016 – Solidarité rurale du Québec

Antoine Verville, Directeur général – Regroupement des Organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)

Guylaine Dumais, Coordonnatrice du Réseau – Rues principales

Johanne Sanschagrin, Chercheuse principale – Société canadienne d'hypothèques et de logement

Olivier Ricard, Directeur du service de l'aménagement urbain et de l'environnement – Ville de Cowansville

John Husk, Conseiller municipal – Ville de Drummondville

Étienne Beaumont, Conseiller municipal – Ville de Saint-Raymond et Vice-président – Coopérative Vallée Bras-du-Nord

Patricia Lefèvre, Conseillère municipale en charge de l'urbanisme – Ville de Sutton

Notice bibliographique recommandée

VIVRE EN VILLE (2018). *Petites et moyennes collectivités viables : stratégies d'aménagement pour des villes et des villages prospères et résilients*, 140 p. (coll. Outiller le Québec ; 10) [vivreenville.org].

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation de Vivre en Ville qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande en écrivant un courriel à : info@vivreenville.org.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

PUBLICATIONS

Collection « Inspirer le Québec »

- Croître sans s'étaler : leçons de trois expériences nord-américaines de reconstruction de la ville sur elle-même (2016)
- Donner vie aux écoquartiers : leçons des collectivités viables du Baden-Württemberg en Allemagne (2014)
- Retisser la ville : leçons de cinq expériences de *transit-oriented development* (2013, rééd. 2014)

Collection « Outiller le Québec »

- Petites et moyennes collectivités viables : stratégies d'aménagement pour des villes et des villages prospères et résilients (2018)
- Réussir l'habitat dense : dix clés pour des habitations compactes, attrayantes et performantes (2017)
- Croître sans s'étaler : où et comment reconstruire la ville sur elle-même (2016)
- Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités (2014)
- Verdir les quartiers, une école à la fois : le verdissement des cours d'école pour une nature de proximité (2014)
- Bâtir au bon endroit : la localisation des activités et des équipements au service des collectivités viables (2013)
- Réunir les modes : l'intermodalité et la multimodalité au service de la mobilité durable (2013)
- Retisser la ville : [ré]articuler urbanisation, densification et transport en commun (2013, rééd. 2014)

Collection « Vers des collectivités viables® »

- Densification verte : fiches de bonnes pratiques (2017)
- Objectif écoquartiers : principes et balises pour guider les décideurs et les promoteurs | version 1.0 (2014)
- Guide Vers des collectivités viables® : de la théorie à l'action (2004)

Collection « L'Index »

- Le poids de l'éparpillement : comment la localisation des entreprises et des institutions détériore le bilan carbone (2017)
- De meilleures villes pour un meilleur climat : pour une croissance urbaine à faible impact climatique (2015)
- Deux poids, deux mesures : comment les règles de financement des réseaux de transport stimulent l'étalement urbain (2013)

VIDÉOS

Disponibles sur Vivreenville.org/videos

- Vers la piétonnisation : le réaménagement de la rue Sainte-Catherine et l'exemple de Denver (2014)
- Le chemin de l'école (2014)
- Nouvel urbanisme et requalification des banlieues (2013)
- Densification des banlieues, l'exemple de Vancouver (2013)
- Retour vers la banlieue : construire la ville sur la ville (2013)
- La troisième voie : l'alternative de l'autopromotion (2013)
- Retisser la ville : le défi du TOD (2013)
- Saga Cité : nos collectivités face aux changements climatiques (2011)

RESSOURCES EN LIGNE

- Collectivitesviables.org | Mieux comprendre, planifier et construire nos milieux de vie
- Objectifecoquartiers.org | 33 principes pour mieux planifier les écoquartiers
- Ouidansmacour.quebec | S'allier pour des milieux de vie de qualité
- Vivreenville.org/videos

FORMATIONS ET CONFÉRENCES

Vivre en Ville offre également une gamme d'outils de formation, ainsi que des événements sur de nombreux thèmes liés aux collectivités viables.

Détails sur vivreenville.org/formation

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

L'équipe pluridisciplinaire de Vivre en Ville met ses compétences au service du développement de collectivités viables.

Notre offre variée permet aux municipalités, organisations publiques et entreprises de mettre en œuvre des projets d'avant-garde.

Détails sur vivreenville.org/conseil

Table des matières

SOMMAIRE	8
GLOSSAIRE	10
AVANT-PROPOS	11
CHAPITRE 1 – POURQUOI S'INTÉRESSER À L'AMÉNAGEMENT DES MILIEUX DE VIE ?	15
1.1 L'aménagement comme stratégie pour améliorer la qualité de vie	17
1.2 Des tendances qui transforment les milieux	21
1.3 La plus-value de l'approche par l'aménagement	24
1.4 L'aménagement pour répondre aux besoins	28
CHAPITRE 2 – SEPT STRATÉGIES POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE	31
2.1 Offrir et léguer un territoire inspirant	33
2.2 Sept stratégies pour un aménagement durable	34
Stratégie 1: Réconcilier espaces naturels et milieux bâtis	35
Stratégie 2: Répondre à l'ensemble des besoins en habitation	44
Stratégie 3: Assurer l'accessibilité des services et des emplois	56
Stratégie 4: Favoriser la mobilité durable	65
Stratégie 5: Concevoir des milieux de vie à échelle humaine	74
Stratégie 6: Opter pour un aménagement culturel du territoire	80
Stratégie 7: Créer des systèmes alimentaires durables	87
CHAPITRE 3 – IMAGINER, PLANIFIER ET BÂTIR DES VILLES ET DES VILLAGES VIABLES	97
Planifier la transition vers une collectivité viable	99
Étape 1: Réaliser un diagnostic prospectif du territoire	101
Étape 2: Se doter d'une vision partagée du devenir souhaitable de la collectivité	106
Étape 3: Élaborer un projet urbanistique incarnant la vision	118
Étape 4: Concrétiser le projet grâce à des outils adaptés	124
Étape 5: Assumer la responsabilité de la mise en œuvre	128
Étape 6: S'adapter aux changements, évaluer les résultats et mettre à jour la planification	131
ANNEXE 1 – EXEMPLES DE THÈMES D'ANALYSE	133
BIBLIOGRAPHIE	136

Sommaire

Il existe au Québec une grande diversité de milieux. En dehors des grands centres, alors que la menace de la dévitalisation plane sur une partie des municipalités, certaines grandissent et gagnent en habitants ou en activités.

Les dynamiques de distribution de la croissance à l'œuvre sur le territoire ont un impact significatif sur la collectivité, tout particulièrement sur le cadre de vie offert aux habitants et donc sur la qualité de vie qui en découle. Les transformations qu'on observe sur le territoire ne contribuent pas toujours au maintien du caractère spécifique des milieux, et brouillent parfois les lignes entre réalités urbaines et rurales.

La présente publication vise à outiller les petites et moyennes collectivités sujettes à ces transformations pour y paver la voie à des milieux de vie durables, respectueux des particularités qui les distinguent. Elle s'adresse à tous les acteurs – élus, professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, promoteurs, citoyens – qui contribuent à façonner les différentes municipalités du Québec et à orienter leur devenir.

POURQUOI S'INTÉRESSER À L'AMÉNAGEMENT DES MILIEUX DE VIE ?

Par-delà les spécificités de leur territoire et la multitude d'enjeux qu'ils rencontrent, les différents acteurs municipaux partagent l'objectif d'accroître la qualité de vie des citoyens. Parmi les outils d'intervention à leur disposition, l'aménagement du territoire offre un potentiel immense, en particulier pour accueillir des ménages, des emplois, des services, des touristes, tout en mettant en valeur les atouts propres au milieu et en protégeant les caractéristiques qui façonnent son identité. L'aménagement durable du territoire permet de relever efficacement ces défis, mais aussi de répondre à de multiples besoins de la collectivité.

SEPT STRATÉGIES POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE

Vivre en Ville propose sept stratégies thématiques d'aménagement durable. Selon ses caractéristiques et ses priorités, chaque collectivité pourra choisir et combiner les plus appropriées de ces stratégies pour élaborer sa propre vision d'une collectivité viable, mais surtout pour offrir et léguer un territoire inspirant.

Réconcilier espaces naturels et milieux bâtis

Les nombreuses collectivités qui bénéficient d'un rapport privilégié à des espaces naturels remarquables disposent, en cela, d'un atout important pour attirer de nouveaux résidents, des touristes et des investissements. Les milieux naturels apportent également divers services écologiques profitables. La pression exercée par certains modes d'occupation du territoire peut toutefois mener à leur destruction rapide. La réconciliation entre espaces bâtis et espaces naturels permet de sauvegarder à long terme la disponibilité et l'intégrité de cette richesse et l'ensemble de ses avantages.

Répondre à l'ensemble des besoins en habitation

La prise en charge du développement résidentiel est une stratégie centrale au développement viable des collectivités. En plus de répondre à l'un des besoins primaires des résidents – se loger dans un lieu confortable et qui répond à leurs besoins – l'habitation peut jouer un rôle clé pour relever de nombreux défis collectifs : l'optimisation de l'occupation du territoire et la réduction de la pression sur les milieux naturels et agricoles, l'amélioration du cadre bâti, la revitalisation des centralités, l'amélioration du bilan carbone des bâtiments et des déplacements, en plus de contribuer à la création de milieux de vie qui encouragent les saines habitudes de vie.

Assurer l'accessibilité des services et des emplois

Outre des logements qui répondent à leurs besoins, les collectivités devraient assurer à leurs résidents un accès adéquat aux services du quotidien, ainsi qu'au marché de l'emploi. Avant la desserte par divers réseaux de transport, c'est la localisation même des entreprises et des institutions qui est le plus grand facteur d'accessibilité, ou d'inaccessibilité, pour diverses catégories de population. Une localisation stratégique des activités renforcera aussi la vitalité économique des collectivités, en plus de limiter les besoins en infrastructures et en services publics additionnels.

Favoriser la mobilité durable

S'il est difficile de vivre sans voiture dans une petite collectivité du fait de l'éloignement de certaines activités, une partie des déplacements peut pourtant se faire par un autre mode de transport. Pour certaines catégories de population (jeunes, aînés, etc.), c'est même une obligation. Des distances à parcourir relativement courtes peuvent par ailleurs constituer un atout pour la pratique de la marche et du vélo. Favoriser la mobilité durable en tenant compte des caractéristiques et des besoins locaux est une stratégie efficace pour répondre à des enjeux collectifs – allègement du bilan carbone, réduction du coût des infrastructures – mais aussi un moyen d'améliorer la vitalité d'une collectivité et la qualité de vie de sa population.

Concevoir des milieux de vie à échelle humaine

L'échelle humaine du milieu est une des qualités fréquemment associées aux petites et moyennes collectivités. Conserver l'échelle humaine d'un milieu alors que celui-ci grandit, accueille une population variée, intensifie ses relations avec les villes et les villages voisins ou cherche à faire face à la dévitalisation est un défi essentiel à relever.

En plaçant l'humain au cœur de la conception des bâtiments, des espaces publics et des quartiers, les collectivités pourront conserver les qualités qui les rendent attirantes. Elles favoriseront ainsi la création de milieux animés et riches pour les sens, et renforceront la vitalité de leurs centralités.

Opter pour un aménagement culturel du territoire

Sans en avoir toujours conscience, chaque collectivité est assise sur une richesse inestimable qui entremêle sa géographie et son histoire et repose sur sa manière, unique, d'habiter le territoire. Autrefois manifeste même dans les plus petites collectivités, la relation entre la population et le territoire est fragilisée par l'évolution des pratiques agricoles et par la standardisation des aménagements et des constructions. L'aménagement culturel, ancré dans la communauté et dans son histoire, vise à souligner les particularités et l'esprit du lieu pour lui donner un sens, pour favoriser son appropriation et pour rayonner au-delà de son périmètre.

Créer des systèmes alimentaires durables

Qu'ils soient situés en milieu agricole, forestier ou à proximité de centres urbains importants, les villes et les villages du Québec ont tout avantage à relier les enjeux alimentaires à ceux du territoire. En parallèle des activités agricoles « traditionnelles » visant notamment l'exploitation, la formation de milieux de vie nourriciers peut à la fois contribuer à la sécurité alimentaire et à la santé de la population et stimuler l'économie locale. De la mise en valeur du territoire productif jusqu'à l'optimisation du cycle de vie des aliments, en passant par l'amélioration de l'accès aux aliments sains, les collectivités disposent de plusieurs outils pour mettre les systèmes alimentaires au service de la qualité de vie locale.

IMAGINER, PLANIFIER ET BÂTIR DES VILLES ET DES VILLAGES VIABLES

Pour planifier et bâtir des collectivités viables, Vivre en Ville propose une démarche en six étapes.

Un **diagnostic prospectif** visera d'abord à parfaire la connaissance des enjeux liés à l'aménagement du territoire. Sur cette base, on pourra élaborer une **vision partagée** du devenir souhaitable de la collectivité. Le **projet urbanistique** conçu à partir de cette vision illustrera clairement les formes et les activités jugées désirables et concourant à l'intérêt collectif. Le projet pourra être concrétisé grâce à des **outils urbanistiques** adaptés.

L'atteinte de résultats passera aussi par une forte **implication municipale** dans la mise en œuvre. Enfin, il sera nécessaire de prévoir l'**évaluation des résultats et la mise à jour de la planification** pour s'adapter aux changements et à l'évolution des objectifs.

UN PROJET RASSEMBLEUR

L'aménagement de collectivités viables est susceptible de fédérer de nombreux acteurs, tous concernés dans la mesure des bénéfices qu'ils peuvent y trouver, des élus aux citoyens en passant par les promoteurs, les commerçants et les divers professionnels.

La mobilisation de ces spécialistes suscitera l'élaboration de formes urbaines et villageoises ancrées dans leur contexte et inspirées des atouts qui lui sont propres, mettant en valeur les qualités de chaque milieu. Elle permettra d'assurer, à terme, leur vitalité et leur viabilité.

Glossaire

Aménagement culturel du territoire	81
Activités de proximité	59
Activités structurantes	59
Bassin versant	36
Centralité	27
Composante culturelle	81
Consolidation urbaine	47
Étalement urbain	25
Densité et compacité	49
Îlot de chaleur urbain	39
Intégration territoriale	27
Navettage	27
Paysage	81
Patrimoine culturel	81
Périurbanisation	25
Requalification urbaine	47
Rurbanisation	25
Système alimentaire durable	88
Verdissement	39





STRATÉGIE N° 6 OPTER POUR UN AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

Sans en avoir toujours conscience, chaque collectivité est assise sur une richesse inestimable, qui entremêle sa géographie et son histoire et qui repose sur sa manière unique d'habiter le territoire. Autrefois manifeste dans les plus petites collectivités, la relation entre la population et le territoire est fragilisée par l'évolution des pratiques agricoles et par la standardisation des aménagements et des constructions. L'aménagement culturel, ancré dans la communauté et dans son histoire, vise à souligner les particularités et l'esprit du lieu pour lui donner un sens, pour favoriser son appropriation et pour rayonner au-delà de son périmètre.



Un défi à relever

Résister à l'importation des modèles urbanistiques et architecturaux dominants qui conduisent à l'uniformisation des petites et moyennes collectivités.

Mobiliser autour des caractéristiques culturelles

La culture est une condition à la fois de l'épanouissement individuel et collectif, et de la prospérité à long terme. Elle permet à une municipalité de se distinguer pour attirer et retenir résidents, activités, investissements, touristes, etc.

Chaque municipalité a une culture à préserver

Le territoire hérité des générations précédentes est une composante et un reflet de l'identité collective : la manière de s'approprier et d'habiter le territoire a façonné les paysages et a légué un patrimoine qui se traduit dans l'espace.

Pour la plupart des villages, la culture locale s'est notamment traduite par la formation d'un noyau villageois concentrant l'église, l'école, le magasin général, la caisse populaire et des habitations. La culture locale prend aussi parfois une forme immatérielle (p. ex. la transformation d'un aliment ou la pratique du canot à glace) dont l'aménagement peut tirer parti, avec, par exemple, le nom des rues ou le réaménagement des espaces publics.

Figure 2.6.a BAIE-SAINT-PAUL



Source: Amandine Rambert.

En misant depuis longtemps sur la culture, Baie-Saint-Paul a mis en valeur les paysages de Charlevoix, son patrimoine bâti et le talent de ses artistes. Elle est devenue un lieu de création et de diffusion reconnu et une destination touristique importante. Soutenu par la politique culturelle de la Ville, l'aménagement culturel du territoire se traduit dans le réaménagement et l'embellissement de la rue principale, qui y encourage l'animation et fait la part belle aux piétons, dans l'aménagement de points de vue sur les plus beaux panoramas ou encore dans l'acquisition d'œuvres d'art public.

Mesurer la valeur de la culture locale

Le patrimoine est d'autant plus important qu'il incarne l'appartenance au territoire. Dans un contexte de concurrence entre territoires ou même de dévitalisation, il est un support de la mémoire collective, un gage de qualité et d'unicité, et un facteur d'attractivité.

C'est bien souvent en se voyant à travers les yeux des touristes et des villégiateurs que les collectivités prennent conscience de leurs atouts. Elles cherchent alors à valoriser leurs caractéristiques culturelles distinctives, qu'il s'agisse de maisons proches de la rue, de la présence de galeries avant qui favorisent les interactions, de l'utilisation de bardeaux de bois pour les toits, de panoramas composés d'une succession de plans (p. ex. champs, haies et montagnes), de la relation historique au fleuve, etc.

Paradoxalement, pour offrir aux visiteurs le territoire authentique et chargé de sens auquel ils aspirent, ce sont les valeurs, les besoins et les aspirations de la population résidente qu'il vaut mieux cibler avant tout. La prise de conscience de la valeur des milieux de vie s'appuie sur l'appropriation collective du patrimoine et sur une vision commune du devenir de la communauté. La participation publique est donc une condition de succès d'une démarche d'aménagement culturel (cf. chapitre 3).

Protéger l'héritage culturel du territoire

Le territoire hérité présente de multiples éléments d'intérêt. Que ce soit sur le plan du paysage, des bâtiments, des espaces publics ou des éléments immatériels, la reconnaissance de la valeur du patrimoine est un préalable pour le protéger et le mettre en valeur.

Reconnaître le patrimoine et sa valeur

La reconnaissance des paysages emblématiques s'appuie sur l'identification des éléments qui les composent et en font la singularité et la qualité, sur la reconnaissance des services qu'ils génèrent, sur le regard et les valeurs qui y sont projetés.

Les noyaux villageois anciens partagent notamment une composante culturelle qui pourrait être utile au développement de leur offre touristique : un cadre bâti compact et à échelle humaine, favorable à la marche, capable de générer des communautés tissées serrées (cf. stratégie 5). La requalification des milieux anciens est ainsi propice à l'amélioration du cadre de vie. Elle soutiendra aussi l'augmentation de la valeur foncière, la revitalisation des commerces ou encore la création d'emplois (Varin et Lautier, 2012).

Le prix de la protection du patrimoine

C'est à la fois parce que le patrimoine est encore largement ignoré et parce qu'il est considéré comme une entrave au développement qu'il s'avère si vulnérable. Dans bien des endroits, on assiste ainsi à la disparition successive des maisons d'architecture traditionnelle pour des raisons pragmatiques, que ce soit le fardeau de l'entretien ou des taxes, la difficulté de les adapter aux exigences contemporaines ou encore la pression pour davantage de rendements.

Il appartient à chaque municipalité de mettre dans la balance l'apport des projets individuels et la valeur du patrimoine collectif pour estimer l'impact acceptable ou non des projets de développement sur le capital patrimonial collectif.

GLOSSAIRE

AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

Aménagement qui révèle les modes d'occupation du territoire de ses habitants en protégeant, en mettant en valeur et en réinterprétant ses traits culturels distinctifs, et en suscitant l'innovation et la création. Le succès d'une telle démarche repose en grande partie sur la conception de projets d'aménagement portés par le milieu.

Source : Québec. MCC, 2018.

COMPOSANTE CULTURELLE

Trait particulier du paysage, du patrimoine, de l'architecture, du design urbain ou de l'art public propre à un territoire et sur lequel repose la qualité de ses attraits.

Source : Vivre en Ville, d'après Québec. MCC, 2018.

PAYSAGE

Partie de territoire dont le caractère résulte de l'interrelation entre des facteurs naturels et humains. Un paysage porte une signification qui dépend du sens qui lui est accordé par la collectivité. Il peut aussi bien être valorisé ou dévalorisé.

Source : Vivre en Ville, d'après Québec. MCC, 2018.

PATRIMOINE CULTUREL

Ensemble d'éléments que la collectivité souhaite s'approprier, réinterpréter et léguer aux générations suivantes. Ces éléments peuvent être matériels, comme des bâtiments (p. ex. bâtiment d'architecture vernaculaire) ou des terrains et leurs ensembles (p. ex. les sites archéologiques, les ensembles conventuels, les quartiers ouvriers, les maisons rurales, etc.), ou encore immatériels, comme les connaissances, les expressions, les pratiques, les représentations et les savoir-faire transmis de génération en génération et recréés en permanence (p. ex. une pratique artisanale ou une technique traditionnelle de construction ou encore une activité sportive).

Source : Québec. MCC, 2018.

Identifier les menaces qui pèsent sur le patrimoine

L'évolution du milieu fragilise le patrimoine, dont certains éléments disparaissent progressivement, en raison :

- des aspirations individuelles et notamment de l'attrait pour la modernité ;
- de l'évolution rapide des modes de vie, comme l'augmentation des distances parcourues et la consommation dans des grandes surfaces, au détriment de la rue principale ;
- de la croissance urbaine en général, qui crée une pression foncière, et de certains modes de croissance urbaine en particulier, comme l'éparpillement des activités ou l'augmentation du gabarit des habitations ;
- des transformations économiques, notamment la disparition de métiers et de savoirs-faire, et de certains modes d'exploitation des ressources agricoles, sylvicoles, minières et de loisirs.

Ces facteurs peuvent compromettre l'intégrité des paysages, et ce, à toutes les échelles. Un nouveau lotissement peut ainsi avoir pour effet de banaliser le tissu bâti ou d'obstruer une perspective historique sur un attrait naturel ; de conduire à l'abandon des fermes et à la mise en friche ; de perdre les qualités des paysages agricoles traditionnels d'une région, etc.

Ces éléments peuvent entraîner la dévitalisation des noyaux villageois qui revêtent une dimension patrimoniale, ou la disparition d'éléments d'ensembles religieux, agricoles ou industriels. Les transformations accélèrent par ailleurs la perte des savoir-faire et des activités traditionnelles.

La mise en valeur comme clé de l'approche patrimoniale

Faciliter l'appropriation de la culture locale

Une œuvre d'art public répond aux objectifs suivants : rendre la culture accessible à tous et révéler le lieu si elle est localisée à la vue de tous, sur les parcours ou dans les lieux de convergence. La protection des paysages sensibles va de pair, quant à elle, avec l'aménagement de points de vue sur les panoramas remarquables, qui donnent à voir le paysage et favorisent l'attachement au territoire.

La mise en valeur des centralités historiques patrimoniales dépend de leur vitalité et de leur fréquentation. Une stratégie consiste donc à les maintenir ou à les transformer en milieux de vie complets, incluant davantage de résidents et d'activités répondant à leurs besoins du quotidien.

Elle gagne à miser sur la réutilisation de propriétés institutionnelles (p. ex. écoles, églises, presbytères, couvents) et de bâtiments industriels désaffectés au cœur de ces centralités ; d'autant que les bâtiments patrimoniaux s'avèrent particulièrement vulnérables lorsqu'ils sont inoccupés. Même temporaire, leur occupation est susceptible d'engendrer plusieurs retombées positives (English Heritage, 2011) :

- l'augmentation de la sécurité, de l'attractivité et du dynamisme du bâtiment et de son site ;
- la diminution des risques de détérioration, des coûts d'assurance et des charges d'entretien ;
- une plus grande facilité à imaginer de futurs usages ;
- l'augmentation des chances de louer des espaces à de futurs utilisateurs qui voient des lieux animés et en fonction ;
- un revenu supplémentaire pour le propriétaire.

Figure 2.6.b PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ DE L'ANCIENNE FORGE EN CHANGEANT SA VOCATION



Source : Michel Dompierre.

À Trois-Pistoles, la forge à Bérubé a été transformée en salle de spectacle et demeure ainsi un lieu de rassemblement. Elle accueille dans un lieu de caractère le Rendez-Vous des Grandes Gueules, un festival des contes et récits. Sa localisation dans une centralité ancienne, sa valeur historique, symbolique et identitaire, et la contribution de ses activités à la vitalité et au foisonnement culturel de Trois-Pistoles rendent cette conversion particulièrement intéressante.

Figure 2.6.c DES FENÊTRES SUR LE PAYSAGE À KAMOURASKA



Source : Amandine Rambet.

La MRC de Kamouraska, qui bénéficie de paysages remarquables, a mesuré l'importance de la qualité de ses points de vue pour son industrie touristique. Dans le cadre d'une entente de développement culturel, elle a élaboré un guide pour que l'aménagement des sites destinés à accueillir du public adopte une même signature paysagère.

Rendre visible le patrimoine immatériel à travers l'aménagement

La préservation du patrimoine immatériel est plus complexe, mais relève du même enjeu. Par exemple, une méthode de construction traditionnelle perdure à condition d'être utilisée sur les chantiers et transmise à la relève. Montmagny a préservé la pratique de l'accordéon non seulement en créant un festival annuel international, mais en ouvrant un musée et une école qui forme la relève. La mise en commun des pâturages communautaires, une pratique héritée du régime seigneurial, a presque disparu, mais pas dans l'archipel du Lac Saint-Pierre, où un territoire précis lui est toujours réservé (Comité de la zone d'intervention prioritaire du lac Saint-Pierre, 2015), ce qui freine par ailleurs l'avancée de la friche agricole.

Léguer un territoire d'une aussi grande valeur culturelle que celui dont on a hérité

L'aménagement culturel met tout autant l'accent sur la continuité avec l'occupation passée du territoire que sur l'innovation et la créativité, de manière à ce que l'aménagement continue de refléter l'identité de la population et de répondre à ses besoins et à ses aspirations. Il vise à améliorer la valeur culturelle du milieu, et donc à trouver un équilibre, qui varie avec la sensibilité du milieu, entre le respect des caractéristiques culturelles, leur réinterprétation et leur renouvellement.

Innover dans les territoires de grande valeur culturelle

Un milieu sensible est, en raison de sa valeur culturelle, difficilement capable d'accueillir de nouveaux éléments sans perdre son intégrité. Le respect des caractéristiques culturelles, de la qualité du paysage, du cadre bâti, de l'architecture et des espaces publics existants est donc une priorité pour tout nouveau projet qui s'y insère. Subsiste cependant une marge de manœuvre dans laquelle l'innovation est bienvenue.

Ce principe est le gage de l'intégration harmonieuse, de l'ancrage local et du niveau de qualité des projets d'aménagement, de rénovation ou de construction au sein d'un milieu bâti de grande valeur culturelle ou d'un paysage remarquable. S'il guidait plus largement les projets de plus grande envergure, il constituerait un antidote à l'uniformisation et à la banalisation du territoire.

Recycler et requalifier les lieux de faible valeur culturelle

Les milieux dont la valeur culturelle est faible ou compromise constituent autant d'occasions d'adaptation aux besoins de la population. Ils posent en effet peu de contraintes à la requalification. C'est le cas par exemple :

- des secteurs banals : les quartiers de maisons sur catalogue, les *strips* commerciales, les zones industrielles, etc. ;
- des paysages dégradés : les mines désaffectées, les friches agricoles avec des fermes à l'abandon, les abords des routes ponctués de panneaux-réclames, etc.

En s'inspirant de certaines caractéristiques de secteurs voisins plus riches sur le plan culturel, ou en les réinterprétant, les municipalités rehaussent la qualité des secteurs de faible valeur culturelle. Cela peut se traduire par un projet qui retrouve l'échelle humaine, typique des tissus anciens des petites et moyennes collectivités (cf. stratégie 5), ou encore par la remise au goût du jour d'anciennes pratiques. Ainsi, dans certains secteurs agricoles en perte de vitesse, on redécouvre des pratiques anciennes contribuant à la fois à la lutte contre l'érosion, à la biodiversité, au sentiment d'appartenance à la protection de la communauté et au tourisme.

Aménager des espaces publics qui donnent le ton

Les municipalités ont un rôle à jouer pour encourager les initiatives privées. Elles peuvent initier le mouvement en se montrant exemplaires avec leur parc immobilier, mais aussi, tout simplement, à travers un aménagement des rues misant sur le design et la créativité.

Donner du caractère aux rues, donne de la valeur aux immeubles et incite au renouvellement du tissu bâti. Cela facilite de plus l'appropriation de l'espace public pour les déplacements piétons, mais aussi pour le jeu, pour l'attente ou pour la détente.

LA MISE EN SCÈNE DU TERRITOIRE MOTIVÉE PAR LE TOURISME

Ce sont généralement les associations touristiques qui assurent la promotion du tourisme et mettent de l'avant les caractéristiques culturelles de leur région : histoire, nature, architecture, terroir ou événements culturels.

À Coaticook, un parcours nocturne multimédia met ainsi en valeur le site spectaculaire des gorges. Des routes touristiques peuvent promouvoir les atouts de la région, comme la route des vins dans les Cantons-de-l'Est ou la Route des Belles-Histoires dans les Laurentides.

Recourir à l'architecture, au design et à l'art pour créer de la valeur culturelle

La culture est vivante: l'aménagement culturel fait une place de choix à la création, ce qui enrichit le cadre de vie légué aux générations futures et le rend toujours plus stimulant. La créativité renouvelle les caractéristiques culturelles du lieu, sans les écarter.

Sur différents registres, l'architecture, le design urbain et l'art public sont des leviers à utiliser abondamment pour améliorer la qualité des milieux de vie. Ils renforcent l'identité culturelle, créent de nouveaux repères et donnent un sens au territoire, ce qui facilite sa compréhension. Ces atouts en font aussi d'excellents leviers de développement.

Les espaces en redéfinition sont d'excellents terrains de jeu pour la création. Notamment, le rôle de plusieurs espaces publics de rassemblement est à réinventer: les places, les parcs, les quais et les marchés publics ont le potentiel de jouer le rôle que tenaient essentiellement l'église et son parvis. Les espaces de rassemblement sont aussi des endroits privilégiés pour l'implantation d'œuvres d'art public, lesquelles sont susceptibles de mettre en valeur la charge symbolique des lieux.

La démarche d'aménagement culturel du territoire est finalement une manière de miser sur les forces du territoire pour le rendre unique et attractif. Elle s'avère relativement facile à mettre en place et capable de générer des retombées considérables.

Figure 2.6.d DES ESPACES PUBLICS JOUANT PLUSIEURS RÔLES À GRANBY



Source: Amandine Rambert.

Un parcours ponctué de sculptures monumentales a été mis en place à Granby sous la forme d'un musée d'art public à ciel ouvert dans un réseau de parcs publics et de pistes multifonctionnelles. La dimension artistique s'y articule harmonieusement aux dimensions récréative et de déplacement.

Tableau 2.6.a INTÉGRER LES PROJETS DANS UN MILIEU DE GRANDE VALEUR CULTURELLE

CONSTRUCTION/ AMÉNAGEMENT	TERRITOIRE D'IMPLANTATION	EXEMPLES DE MODALITÉS D'INTÉGRATION HARMONIEUSE
Un lotissement	Un village de caractère	Respecter les qualités inhérentes au tissu ancien, comme l'échelle humaine, une certaine forme architecturale ou des matériaux typiques, tout en proposant des produits adaptés à la demande de sa clientèle.
Une résidence	Dans un quartier dont les bâtiments reprennent les mêmes codes architecturaux	Respecter les codes architecturaux (p. ex. le toit à double pente en bardeaux de cèdre) ou encore les matériaux d'origine, et innover, si c'est souhaité, pour le reste (p. ex. la taille des fenêtres).
Un commerce	Le centre-ville	Adopter sa signature architecturale et d'affichage.
Une exploitation	Un paysage patrimonial	Soigner l'intégration de ses bâtiments; choisir ses cultures pour contribuer à l'embellissement du paysage.
Un parc industriel	Un paysage sensible	Incompatibilité: choisir un autre emplacement.

Source: Vivre en Ville.

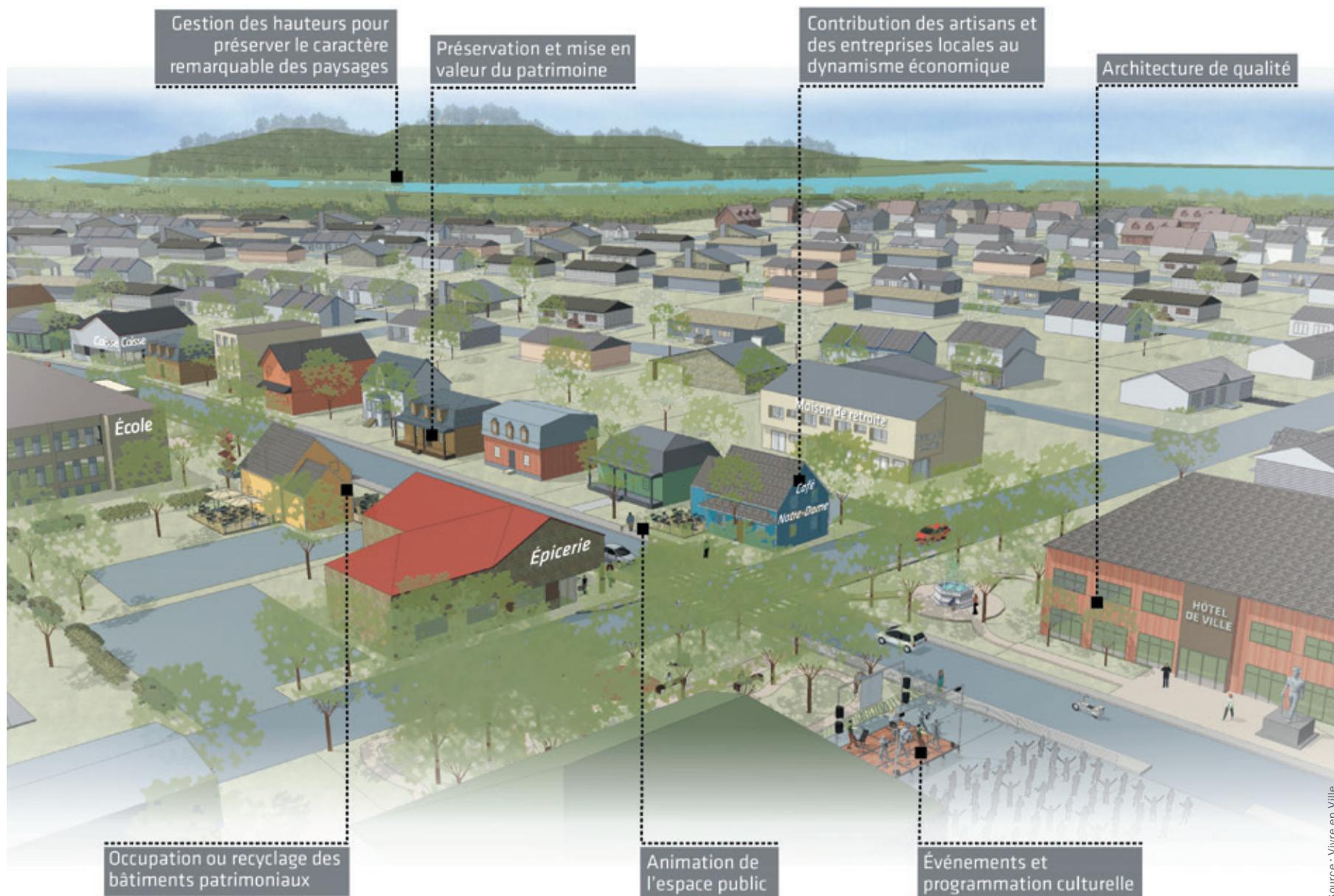
Figure 2.6.e LA MULTIFONCTIONNalité DU TERRITOIRE



Source: Tourisme Granby.

Les espaces ruraux en crise ou en recherche de nouveaux équilibres sont aussi favorables à l'innovation. Les municipalités peuvent réinventer le rôle traditionnel du territoire et favoriser sa multifonctionnalité pour multiplier ses retombées. Par exemple, autour du Chemin des Cantons, à Granby, le territoire contribue ainsi à la fois au paysage, au développement récréotouristique et au développement de produits du terroir.

STRATÉGIE N°6 : OPTER POUR UN AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE



Source : Vivre en Ville.



PISTES D'ACTION

- Impliquer les citoyens dans le processus de planification du territoire.
- Consulter les associations touristiques régionales.
- Caractériser le patrimoine local (paysages, bâtiments, savoir-faire, etc.).
- Classifier ou du moins caractériser les différents milieux selon leur valeur patrimoniale et leur sensibilité à la transformation.
- Protéger le patrimoine (p. ex. avec la citation).
- Faciliter les changements de vocation des bâtiments patrimoniaux pour en assurer l'occupation et la préservation.
- Donner l'exemple en investissant dans la protection/la mise en valeur des propriétés patrimoniales publiques.
- Favoriser l'occupation, même temporaire, des bâtiments patrimoniaux.
- Établir des balises de design en fonction des milieux patrimoniaux/sensibles. Notamment, encadrer les transformations des bâtiments et la construction (gabarit, implantation, caractéristiques architecturales – formes, ouvertures, matériaux, saillies, balcons, escaliers, etc.).
- Ménager des points de vue sur les paysages emblématiques, sur les bâtiments et les œuvres d'art.
- Miser sur une signature distinctive pour le mobilier urbain, l'aménagement des rues, les bâtiments, etc.
- Acquérir des œuvres d'art ; intégrer l'art dans les espaces publics.
- Avoir recours au concours d'idée et aux concours d'art/architecture/design urbain.
- Encourager/soutenir les initiatives privées en matière d'aménagement culturel (p. ex. guides de design, subventions, etc.).
- Mettre à profit les savoir-faire traditionnels.

ACTEURS À MOBILISER

- Élus
- Professionnels de l'aménagement
- Citoyens, regroupement de citoyens et villégiateurs
- Organismes et acteurs institutionnels en matière de culture
- Organismes et acteurs institutionnels en matière de tourisme
- Société de développement commercial
- Acteurs économiques locaux
- Grands propriétaires fonciers et immobiliers (agriculteurs, sociétés d'État, investisseurs)
- Promoteurs et gestionnaires immobiliers
- Architectes, designers urbains, artistes, spécialistes du patrimoine et du paysage
- Ministère de la Culture et des Communications

Acteurs et documents de référence

ACTION PATRIMOINE, actionpatrimoine.ca

CONSEIL DU PAYSAGE QUÉBÉCOIS (2008). *Guide du paysage québécois : un outil pour l'application d'une charte du paysage.*

LES ARTS ET LA VILLE (2014). *La valise culturelle de l'élu municipal.*

QUÉBEC. MCC [MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS] (2018). *Territoire hérité, habité, légué – L'aménagement culturel du territoire.*



PETITES ET MOYENNES COLLECTIVITÉS VIABLES

Les dynamiques qui transforment les villes et les villages du Québec modifient en profondeur leur structure et leur apparence, parfois au détriment des spécificités qui font leur caractère et leur richesse. Vivre en Ville propose une approche qui met l'aménagement durable du territoire au service de la prospérité, de la résilience et de la qualité de vie.

Selon les besoins de leur collectivité, les décideurs pourront choisir, combiner et articuler sept stratégies thématiques utiles pour esquisser son devenir. Une démarche de planification concertée en guidera la mise en œuvre. Ces propositions s'appuient sur l'analyse des meilleures pratiques d'aménagement et d'urbanisme adoptées par des petites et moyennes collectivités, ici et ailleurs.

OUTILLER LE QUÉBEC

La collection «Outiller le Québec» explore, en vue d'outiller les décideurs et les professionnels, les nombreuses approches susceptibles de concourir au développement de collectivités viables, partout au Québec.

À PROPOS DE VIVRE EN VILLE

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK

870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9
T. 819.205.2053

ISBN : 978-2-923263-40-3 (version imprimée)
ISBN : 978-2-923263-41-0 (PDF)